


Composition de l'équipe

- L'assistante de coordination pour la gestion des rendez-vous des usagers du réseau bucco-dentaire
- Les secrétaires des spécialités médicales pour la gestion des rendez-vous des patients du CHS de la Savoie
- Des chirurgiens dentistes
- Des infirmières

INFORMATIONS PRATIQUES

 **Depuis Grenoble**, autoroute A41 direction Chambéry. Sortie 17 direction Bassens. Continuer sur D8 et entrer dans Bassens. Au rond-point continuer tout droit. Continuer sur 200 m. Tournez à gauche –parking.

Depuis Lyon, autoroute A 43 direction Chambéry. Passer par la Motte Servolex N20. Entrer dans Chambéry. Sortie 17 direction Bassens. Continuer sur D8 et entrer dans Bassens. Au rond-point continuer tout droit. Continuer sur 200m. Tournez à gauche—parking.



Ligne D ou ligne 6 arrêt Hôpital (Bassens)

Une place de parking est réservée aux personnes à mobilité réduite, à proximité de l'entrée du centre de santé orale—soins bucco-dentaires.



Centre de Santé Orale Soins bucco-dentaires



Le cabinet dentaire de consultations et soins dentaires est situé: service des Spécialités Médicales, au 1er étage du bâtiment du Nivolet.

CHS de la Savoie
BP 41 126
73011 CHAMBERY CEDEX
04-79-60-30-30
www.chs-savoie.fr

Patients du CHS de la Savoie

Le plateau technique du service des spécialités médicales accueille une activité de consultations et de soins dentaires pour :

- Des patients hospitalisés au CHS de la Savoie
- Des patients qui ont été hospitalisés, dans le cadre de la poursuite de soins engagés, pour lesquels l'accès aux cabinets de ville est difficile.
- D'autres patients, suivis en ambulatoire (CMP, CATTP ou hôpital de jour du département) ou hébergés en établissement médico-social, pour lesquels l'accès aux cabinets de ville est difficile.

⇒ **Contactez le secrétariat au :**

04 79 60 31 69

**(du lundi au vendredi,
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h)**

Modalités d'accès aux soins

- Quelle que soit la consultation, **le patient ou l'utilisateur doit être accompagné.**

- Il devra se munir de :

- Sa pièce d'identité
- Sa carte vitale et l'attestation
- Sa carte de mutuelle

- 48 heures avant la consultation, devront être remis :

- La fiche de renseignement médico-administrative
- Le questionnaire médical
- Le consentement éclairé

⇒ *Pour les patients du CHS : au secrétariat des spécialités médicales*

⇒ *Pour les usagers du Réseau Bucco-Dentaire : à la coordinatrice.*

Pour toute demande concernant un résident d'un établissement médico-social, le contact de l'assistante de coordination du réseau bucco-dentaire est à privilégier en 1ère intention, avant tout contact au CHS.

Usagers du réseau bucco-dentaire

Le plateau technique du service des spécialités médicales accueille une activité de consultations et de soins dentaires pour des personnes non hospitalisées au CHS, et relevant de :

- Handicap mental avec déficience intellectuelle associée à des troubles du comportement
- Paralyse cérébrale (IMC) avec troubles neurologiques
- Handicap sensoriel associé à des troubles du comportement
- Polyhandicap
- Autisme ou autres troubles envahissants du développement
- Maladies rares associées à une déficience intellectuelle
- Troubles du comportement des personnes âgées dépendantes

⇒ **Contactez l'assistante de coordination au : 04 76 56 49 20**

**(lundi, mercredi, jeudi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h)**